

CHARTRE INSTITUTIONNELLE

▪ NOTRE MISSION

L'institut de formation IFP Santé Social a pour vocation de former les professionnels de santé, du secteur social, les particuliers en recherche d'emploi ou reconversion dans le but de répondre aux exigences d'un marché en constante évolution. IFP Santé Social propose également aux particuliers, familles de patients ou proche-aidants, des formations relatives au bien-être général de l'individu ou à la facilitation des relations avec un proche souffrant d'une pathologie quelle qu'elle soit.

IFP Santé Social a pour ambition d'assurer la promotion des bonnes pratiques en matière de dispense de soins et d'approche sociale dans l'optique d'un accompagnement global de ses clients.

Dans le cadre de sa mission IFP Santé Social décrit dans la présente charte les différents moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif.

▪ NOTRE VISION

IFP Santé Social souhaite s'inscrire durablement dans la dynamique d'un environnement en constante évolution.

Cette dynamique est pour IFP Santé Social une source de motivation et de challenge pour accéder à l'excellence.

Pour ce faire, IFP Santé Social s'engage à faire rayonner ses engagements et son savoir-faire au profit de la totalité de sa chaîne de valeurs. Nous mesurons la qualité de nos formations de la conception des programmes à la satisfaction du client dans une démarche d'amélioration continue.

▪ LA FORMATION POUR ADULTE

La formation pour adulte permet de se former tout au long d'une vie afin de développer des compétences aussi bien dans un but personnel que professionnel.

▪ NOS VALEURS ET NOS ENGAGEMENTS

INNOVATION

EXPERIENCE

PROXIMITE

COMMUNICATION

ENGAGEMENT

QUALITE

PARTAGE

La société IFP Santé Social s'engage à :

- ☑ Fournir un **environnement de travail professionnel** et à établir des relations fondées sur la confiance avec ses salariés, ses clients, ses fournisseurs, les autorités et toutes personnes avec lesquelles elle est en contact dans le cadre de ses activités.
- ☑ Mettre tout en œuvre pour **garantir l'égalité des chances** de tous en matière de formation en fonction des compétences et aptitudes personnelles.
- ☑ Garantir une **évolution constante des contenus de formation** et ressources pédagogiques.
- ☑ Mettre en place les outils nécessaires pour s'inscrire dans un **processus d'amélioration continue**. L'écoute du client guide notre évolution.
- ☑ **Respecter la confidentialité des données personnelles** et institutionnelles aussi bien en interne que pour ses clients

▪ LE RESPECT DES CRITERES QUALITE

La loi fédérale sur la formation continue (LFCo) vient encourager et cadrer le développement de la formation continue par la Confédération et les cantons.

IFP Santé Social s'engage auprès d'EduQua afin d'entrer pleinement dans cette dynamique et de proposer à ses clients des formations de qualité, en adéquation avec les exigences de ce nouveau cadre réglementaire.

IFP Santé Social garantit ainsi :

- ☑ *Une offre de formation claire et adaptée aux besoins de ses clients ;*
- ☑ *Une transparence en termes de communication de ses services ;*
- ☑ *Une adaptabilité aux différents publics qui favorise le succès de l'apprentissage ;*
- ☑ *Une sélection pointue de ses formateurs en termes d'expérience et pédagogie ;*
- ☑ *La mise en place d'outils garantissant un développement continu ;*
- ☑ *Une gestion institutionnelle rationalisée.*

▪ LES PRINCIPES DIRECTEURS

Qualité

- Entretien préalable avec les futurs apprenants pour les formations longues, validation des besoins et attentes ;
- Communication claire sur l'offre de formation ;
- Validation des acquis orienté vers le pratique ;
- Mobilisation adaptée des ressources ;
- Enquête de satisfaction post-formation.

Réseau

- Mise place d'un réseau d'intervenants adapté aux besoins des clients et donc à l'offre de formation de la structure ;
- Mise en place de partenariats avec les différentes structures locales intervenant dans le domaine de la santé et du social.

Gestion des compétences

- Validation des compétences des différents intervenants suivant critères qualité prédéfinis ;
- Formation continue des intervenants pour un ajustement constant des contenus de formation aussi bien au niveau théorique que pratique. Optimisation de l'ingénierie de formation ;
- Gestion prévisionnelle des compétences aussi bien dans une optique de développement de l'offre de formation proposée que d'évolution professionnelle des collaborateurs.

▪ LES MOYENS PEDAGOGIQUES

L'ensemble des sessions de formation comporte une partie théorique complétée par des exercices didactiques ainsi que des exercices pratiques dès que le contenu de cours le permet. Dans ce cas, du matériel professionnel dédié est utilisé afin de maximiser le transfert d'apprentissage. Des infrastructures multimédia sont utilisées pour la dispense des cours et permettent la mise en place d'exercices de mise en situation.

▪ LES INTERVENANTS

La pluralité disciplinaire des clients IFP Santé Social exige de solides connaissances du système de santé dans sa globalité. Nos formateurs sont ainsi tous dotés d'une expérience professionnelle de plus de trois ans dans leurs domaines d'interventions respectifs.

Leurs savoir-faire vont de l'enseignement des connaissances les plus globales à la mise en pratique des gestes les plus techniques.

La pédagogie qu'ils ont acquise au cours de leurs parcours respectifs leur permettent de s'adapter à chacun afin de dispenser les formations de manière optimale aux différents publics accueillis. Ils agissent tels des facilitateurs, transmettent leurs connaissances en s'adaptant à leur public et en évaluant la progression de chacun. Ainsi IFP Santé Social place l'apprenant au centre de l'andragogie de formation, facteur clé de réussite.

Ainsi, nous pouvons affirmer que la satisfaction des clients représente un indicateur global de performance du centre de formation et que l'ensemble des processus ainsi que le mode de fonctionnement global du centre s'orientent en ce sens dans une recherche de constante amélioration.

La Direction

Institut de Formation Professionnelle
en Santé Social - IFPS

Luc Faudey - Directeur

Avenue de Tourbillon 43, 1950 Sion
contact@ifps.ch | Tel 027 566 75 47